Université Cheikh Anta DIOP



Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA)

UCAD II bâtiment Pédagogique / Rez-de-chaussée

Mail: <u>iupa@ucad.edu.sn</u> / <u>iupasn@gmail.com</u>

ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE PÊCHE ET AQUACULTURE 2023-2024

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) organise un concours d'entrée en première année de Licence Pêche et Aquaculture pour l'année académique 2023-2024.

Conditions d'admission

- Etre âgé de moins de 23 ans au 1er Octobre 2023 ;
- Etre titulaire du Baccalauréat 2022 ou 2023 : série S1, S2, S3, S4, S5 ou F6.

Pièces à fournir

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'IUPA :
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes de l'examen du baccalauréat ;
- un extrait de naissance (- de 06 mois);
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité;
- Frais de dossier d'un montant de 10 000 FCFA non remboursables.

Le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau du Secrétariat de l'IUPA du **04 juillet au 30 septembre 2023**, du lundi au vendredi de 09h à 12h.

Nature des épreuves

Les épreuves comprennent deux séries :

- Epreuves écrites comprenant : Français, Sciences de la Vie et de la Terre, et Mathématiques ;
- Un entretien avec les membres du jury pour les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites.

Pr Alassane SARR

Date du concours : Mardi 10 octobre 2023 à 09h 00 précises à l'Institut.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IUPA

Contacts: 78 472 59 98 / 77 126 37 86